



Compte-rendu de la CAPN des Bibliothécaires assistants spécialisés 4 décembre 2020



Nous étions réunis ce jour pour la dernière fois pour examiner **les tableaux d'avancement** en [classe supérieure](#) et en [classe exceptionnelle](#).

Nous avons commencé la réunion en lisant une **déclaration** à propos de la disparition des CAPN, [Errare humanum est, perseverare diabolicum !](#)

En réponse à notre inquiétude sur l'évolution des CAP, le président de séance a répondu que « *concernant l'évolution des compétences des CAP, il n'y a rien à ajouter (...). L'administration est consciente des risques éventuels, mais prendra toutes les garanties prévues dans les textes, et compte veiller à assurer l'équité par l'instauration de collèges d'experts ayant une connaissance fine des métiers* ».

Approbation de la liste des reçus à l'examen professionnel 2020.

L'administration nous a expliqué qu'il fallait dorénavant que la CAP entérine ces résultats par un vote. C'est seulement après que la CAP a voté cette liste que les arrêtés pourront être envoyés aux collègues reçu.e.s.

Examen des tableaux d'avancement

[Tableau d'avancement en classe supérieure :](#)

Il y avait cette année 18 possibilités d'avancement, dont 14 au titre du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'innovation et autres ministères, et 4 au titre du ministère de la Culture (une chance sur neuf cette année).

165 collègues étaient promouvables, dont 63 étaient classés au rang 1.

[Tableau d'avancement en classe exceptionnelle](#)

25 possibilités d'avancement, dont 20 au titre du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'innovation et autres ministères, et 5 au titre de la Culture (une chance sur dix-huit).

450 collègues étaient promouvables, dont 82 étaient classés au rang 1.

De manière générale les dossiers étaient très bons cette année, et donc difficiles à départager. Cependant, une fois encore, nous déplorons les choix de la BnF qui nous ont amenés à voter contre la liste établie pour le passage en classe supérieure.

Par ailleurs l'administration a veillé à respecter une répartition femmes/hommes en proportion de la représentation de femmes et d'hommes dans notre corps.

En classe normale, il y a 31,5 % d'hommes promouvables pour 68,5 % de femmes.

En classe supérieure, il y a 25,6 % d'hommes promouvables pour 74,4 % de femmes.

Enfin nous avons voté pour la **titularisation d'une collègue BAS BOE**.

Désormais, nous n'aurons plus la possibilité de vous informer sur les résultats des CAPN, puisque ces résultats ne seront plus communiqués par l'administration après la tenue des commissions qui vont remplacer les CAP. Mais nous serons toujours disponibles pour vous conseiller et vous accompagner dans vos carrières.

[Vos représentants Snasub-FSU des bibliothécaires assistants spécialisés](#)

- ▶ **Sandrine BOHAS** - Université Lyon 1 - SCD
sandrine.bohas@univ-lyon1.fr - 06 45 35 13 94

- ▶ **Anne-Sophie KELLER** - Bibliothèque nationale de France
as.keller@yahoo.fr - 06 64 64 69 87

- ▶ **Lionel LAMBIN** - BULAC
lionel@lambin.cc - 07 83 75 81 92

- ▶ **Florence POURADIER** - Université de La Rochelle - BU
floflosnasub@gmail.com - 05 46 45 68 69

- ▶ **Bettina SCHMITT-CORDOVA** - Université de Pau et des Pays de l'Adour - SCD
bettina.schmitt-cordova@univ-pau.fr - 05 59 57 41 44

- ▶ **Denise TASSIUS** - Université des Antilles - SCD
den_tas@yahoo.fr - 06 90 81 12 57

- ▶ **Elodie TERRACOL** - Université Lyon 1 - SCD
elodieterracol@gmail.com

- ▶ **Valérie VAYSSIERE-GASPARD** - BIU Montpellier
vlebon34@yahoo.fr - 06 32 78 93 37